

[LIVRE]

RÉSIDENCE D'ÉCRITURE FRANCOPHONE AFRIQUES-HAÏTI

APPEL À CANDIDATURES 2022

AGENCE LIVRE,
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE

Dans le cadre de sa politique internationale de soutien à la littérature, l'Agence Livre Cinéma et Audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine (ALCA) met en place un programme de résidences destinées aux auteurs internationaux. Ainsi, ALCA Nouvelle-Aquitaine porte un dispositif de résidence d'écriture destiné aux auteurs francophones des territoires africains et haïtiens, en partenariat avec l'Institut des Afriques, Les Francophonies - Des écritures à la scène et La Maison des écritures de La Rochelle, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine.

SOMMAIRE

Contexte de la résidence d'écriture francophone Afriques-Haïti	p. 2
<i>Historique et objectifs</i>	p. 2
Cahier des charges 2021-2022	p. 3
<i>Les partenaires</i>	p. 3
<i>Les engagements des partenaires</i>	p. 3
<i>Les principes généraux</i>	p. 4
<i>Rémunération et prise en charge</i>	p. 5
<i>Modalités de candidature</i>	p. 5
Contacts, renseignements téléphoniques	p. 6
Date limite de dépôt des candidatures	p. 6
Documents à joindre au dossier de candidature ..	p. 6
Modalités d'envoi du dossier	p. 6
Fiche de renseignements	p. 7
Votre projet de résidence	p. 8
Attestation sur l'honneur	p. 9



CONTEXTE DE LA RÉSIDENCE D'ÉCRITURE FRANCOPHONE AFRIQUES-HAÏTI

HISTORIQUE ET OBJECTIFS

Depuis 2018, ALCA Nouvelle-Aquitaine (Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel) et l'Institut des Afriques (IdAf) portent un dispositif de soutien aux écritures francophones issues des territoires africains et caribéens. Jusqu'à l'année 2021, la résidence d'écriture francophone Afriques-Haïti a permis d'accueillir quatre lauréats pour une durée de six semaines à La Prévôté, lieu de résidence des auteurs et cinéastes internationaux à Bordeaux, porté par ALCA.

La réussite des quatre premières éditions de cet appel à résidence a encouragé ses porteurs à l'élargir à de nouveaux territoires de la région Nouvelle-Aquitaine; zone d'implantation des deux structures initiatrices, ALCA Nouvelle-Aquitaine et l'IdAf. De ce fait, l'édition 2022 de la résidence permettra au lauréat ou à la lauréate de bénéficier d'un séjour d'écriture de trois mois et d'un parcours allant de la ville de Bordeaux, en passant par la ville de La Rochelle et la ville de Limoges. L'édition 2022 de cette résidence sera ainsi co-portée avec La Maison des écritures de La Rochelle, le Centre Intermondes de La Rochelle, La Maison des auteurs et des autrices de Limoges - Des écritures à la scène.

Veuillez noter que la réalisation de la résidence à Limoges est conditionnée par le genre littéraire du lauréat. En effet, pour l'étape à la ville de Limoges, seuls les projets d'écriture dramatique sont éligibles.

Les villes de La Rochelle et de Limoges sont connues et reconnues pour leurs compétences en matière de dynamiques francophones et sont dotées d'un tissu d'acteurs agissant dans le champ des littératures africaines, caribéennes et francophones. Pour favoriser la professionnalisation des auteurs lauréats, ALCA Nouvelle-Aquitaine et l'IdAf ont souhaité associer l'expertise des pôles rochelais et limougeauds à la résidence d'écriture francophone Afriques-Haïti 2022.

Cette résidence met donc en lumière une dynamique de territoire maillant ainsi la région Nouvelle-Aquitaine en faveur du rayonnement de la création francophone d'Afrique et des Caraïbes.

Les objectifs de cette résidence d'écriture francophone Afriques-Haïti sont de :

- Soutenir la création littéraire.
- Promouvoir la diffusion de la littérature francophone.
- Favoriser la circulation des auteurs francophones des Afriques et des Caraïbes dans la région Nouvelle-Aquitaine.
- Faciliter la mise en réseau de l'auteur avec les acteurs essentiels au développement de son projet littéraire et de son parcours d'auteur.
- Encourager l'ouverture internationale des citoyens à travers les rencontres avec le lauréat de la résidence.

CAHIER DES CHARGES 2021-2022

LES PARTENAIRES

ALCA Nouvelle-Aquitaine et la résidence de La Prévôté

La Prévôté est un logement individuel en plein cœur de la ville de Bordeaux.

De Quincy Troupe à Abel Ferrara, en passant par Craig Johnson, nombreux sont les auteurs ou les scénaristes étrangers à avoir nourri leurs écrits d'un séjour à Bordeaux. Depuis 1994, c'est à eux qu'ALCA Nouvelle-Aquitaine dédie la résidence de La Prévôté. Elle propose des résidences d'écriture et de création aux auteurs étrangers ou néo-aquitains. Toutes dotées d'une bourse, ce sont six résidences annuelles d'écriture (livres ou scénarios pour le cinéma/ audiovisuel), de création (illustration, bande dessinée, etc.) et de traduction, de trois à huit semaines consécutives, qui leur sont ouvertes chaque année. Outre le partenariat avec l'IdAf, ces résidences croisées d'écriture ou/et de création sont inscrites dans le cadre de coopérations internationales : elles s'adressent aux auteurs des régions avec lesquelles la Nouvelle-Aquitaine développe des coopérations, telles que le Land Hesse et la Province de Québec, notamment. Ces résidences permettent, dans un esprit de réciprocité et d'échanges culturels, que les auteurs des territoires géographiques concernés viennent en résidence à La Prévôté, à Bordeaux, et que des auteurs néo-aquitains puissent partir mettre à l'épreuve un projet de création à la Villa Clémentine de Wiesbaden (Allemagne) ou à La Maison de la littérature à Québec.

www.alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/residences/la-prevote

L'Institut des Afriques

L'Institut des Afriques est né en 2015 avec l'impulsion du Conseil régional d'Aquitaine et par la volonté de ses membres de porter un regard actualisé sur les dynamiques africaines actuelles. Il fédère aujourd'hui quinze structures membres issues des diasporas africaines, des collectivités territoriales, du monde de la culture et des arts, de la solidarité internationale, de la recherche et de l'enseignement supérieur... Une diversité permettant de contribuer à la richesse de ses activités.

L'Institut des Afriques a pour but de favoriser le rayonnement des dynamiques africaines présentes sur les territoires néo-aquitains et bordelais.

Pour cela, l'Institut se propose d'être, à la fois :

- Un pont entre les cultures africaines et européennes.
- Un lieu de débats, de rencontres et de réflexions.
- Un espace d'action, de création et d'innovation.

www.institutdesafriques.org

La Maison des écritures de La Rochelle

La Maison des écritures est un projet initié par la Ville de La Rochelle, né d'une volonté politique forte de renforcer la place de la littérature sur le territoire et de placer les écritures

au croisement de toutes les disciplines de la création : théâtre, littérature, danse, cinéma, audiovisuel, bande dessinée, arts numériques, etc.

Elle s'inscrit dans une démarche participative qui permet d'accueillir des ateliers et des résidences d'écriture et d'accompagner la pratique de l'écriture à l'occasion d'ateliers d'écriture, d'initiations, de démarches d'alphabétisation, de médiation, de rencontres d'auteurs et de développer l'accès au livre et à la lecture.

Les Francophonies – Des écritures à la scène /

La Maison des auteurs et des autrices de Limoges

La Maison des auteurs et des autrices des Francophonies – Des écritures à la scène, située à Limoges, offre depuis 1988 un cadre de vie et de travail dédié aux écritures dramatiques francophones du monde entier.

Elle met en œuvre des programmes de résidences – dont certains en partenariat avec des institutions régionales, nationales et internationales – dont l'accompagnement des auteurs et des autrices constitue l'enjeu majeur, à travers diverses actions : des rencontres avec des professionnels, la possibilité de soumettre le texte (achevé ou en cours d'écriture) pour avis auprès d'experts du théâtre contemporain, la « mise en lecture » du texte en fin de résidence et/ou lors du festival Les Zébrures du printemps.

Les résidences s'inscrivent également pleinement dans le programme d'actions culturelles développé par Les Francophonies – Des écritures à la scène avec les différents partenaires du territoire Nouvelle-Aquitaine (Académie de Limoges, associations, etc.).

www.lesfrancophonies.fr

LES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

Les engagements d'ALCA Nouvelle-Aquitaine

- ALCA Nouvelle-Aquitaine et l'Institut des Afriques prennent en charge la rémunération de l'auteur (bourse d'écriture).
- ALCA prend en charge ses frais de transport aller-retour depuis son domicile, son hébergement.
- ALCA met en place un accompagnement artistique du résident et s'efforce de répondre à ses demandes de contacts avec les créateurs, les éditeurs, les lieux, les publics et les manifestations en Nouvelle-Aquitaine.
- ALCA s'engage à mettre en valeur la résidence de l'auteur et son travail au moyen de mailings d'information auprès de son fichier de professionnels du livre et de la lecture ; d'une annonce dans la Lettre d'information électronique d'ALCA – page dédiée sur le site www.alca-nouvelle-aquitaine.fr ; de la réalisation des Mémoires de la résidence par la commande d'un reportage photographique et d'un entretien avec le résident, en vue de publication sur *Prologue*, la revue numérique en ligne de l'agence (prologue-alca.fr).

Les engagements de l'Institut des Afriques

L'Institut des Afriques s'engage à :

- Valoriser la résidence à travers ses outils de communication.
- Valoriser l'auteur et ses productions à travers l'organisation de rencontres dédiées et ouvertes au grand public.
- Mettre l'auteur en réseau avec les acteurs africanistes du territoire pouvant intéresser son parcours et son projet littéraire.

Les engagements de La Maison des écritures de La Rochelle

La Maison des écritures de La Rochelle s'engage à :

- Prendre en charge l'hébergement de l'auteur à La Rochelle.
- Valoriser la résidence à travers ses outils de communication.
- Valoriser l'auteur et ses productions à travers l'organisation de rencontres publiques.
- Prendre en charge les repas de l'auteur lors des rencontres publiques.
- Prendre en charge le déplacement de l'auteur entre les villes de la résidence (aller-retour).
- Prendre en charge les frais de déplacements urbains (au sein de la ville de La Rochelle).

Les engagements des Francophonies - Des écritures à la scène / La Maison des auteurs et des autrices de Limoges (Uniquement si le lauréat développe un projet d'écriture dramatique)

- Prendre en charge l'hébergement de l'auteur à Limoges.
- Valoriser la résidence à travers ses outils de communication.
- Valoriser l'auteur et ses productions à travers l'organisation de rencontres publiques.
- Prendre en charge les repas de l'auteur lors des rencontres publiques.
- Prendre en charge le déplacement de l'auteur entre les villes de la résidence (aller-retour).
- Prendre en charge les frais de déplacements urbains (au sein de la ville de Limoges).

Les engagements de l'auteur

- L'auteur lauréat s'engage à résider 12 semaines au sein des lieux partenaires, aux dates prévues par le calendrier.
- L'auteur lauréat s'engage à participer au programme de rencontres organisées par l'IdAf et aux rencontres organisées en concertation avec les partenaires de cette résidence. La résidence offrira au lauréat le temps et la liberté de poursuivre en toute sérénité son travail de création en cours. Il sera libre de consacrer au moins 70% de son temps à ce travail personnel. Il pourra cependant être éventuellement sollicité pour quelques rencontres professionnelles et/ou publiques, en librairies, bibliothèques, festivals, salons du livre, ateliers ou rencontres en milieu scolaire : ce programme sera construit conjointement entre les partenaires et l'auteur avant la résidence.
- L'auteur lauréat s'engage à travailler sur le projet d'écriture pour lequel il a été nommé. Il tiendra ALCA et les partenaires

informés de l'avancée de son projet. Pendant et après son séjour, l'auteur s'engage à mentionner sa qualité de résident d'ALCA Nouvelle-Aquitaine à propos des œuvres qu'il y aurait réalisées (éditions, articles, dossiers de presse, etc.).

- Au moment de la publication de sa production, l'auteur lauréat s'engage à informer ALCA, l'Institut des Afriques, La Maison des écritures/Centre Intermondos de La Rochelle et La Maison des auteurs et des autrices de Limoges, de la parution du livre édité. Il fera porter obligatoirement la mention suivante : « L'auteur a bénéficié du soutien d'ALCA Nouvelle-Aquitaine, Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine, de l'Institut des Afriques, de La Maison des écritures de La Rochelle, de la Maison des auteurs et des autrices de Limoges et de la Région Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre du programme de résidence d'écriture francophone Afriques-Haïti ». Une convention de résidence sera signée entre l'auteur, ALCA Nouvelle-Aquitaine et les partenaires, définissant l'ensemble des conditions de séjour en résidence et reprenant l'essentiel des clauses du présent cahier des charges.

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

Durée, date et répartition du temps de la résidence

La résidence est d'une durée de 12 semaines (non fractionnables) du 1^{er} février au 30 avril 2022, répartie comme suit :

Dates	Lieux de résidence	Répartition du temps de la résidence
Entre le 1 ^{er} février et le 4 mars 2022	La Maison des écritures à La Rochelle (17)	4 semaines de résidence
Entre le 4 mars et le 30 avril 2022	La Maison des auteurs et des autrices à Limoges (87) > Soit du 4 mars au 31 mars 2022	3 semaines de résidence dont une participation aux Zébrures du printemps > Si le projet du lauréat est issu des écritures dramatiques
	La Prévôté à Bordeaux (33) > Soit du 1 ^{er} au 30 avril 2022	4 semaines de résidence > Si projet d'écriture dramatique et accueil précédemment à Limoges, sinon 8 semaines de résidence pour tout autre projet littéraire

RÉMUNÉRATION ET PRISE EN CHARGE

Bourse

- L'auteur sera doté d'une bourse de 4 800 € net, octroyée par ALCA et l'Institut des Afriques.
- La bourse sera versée en trois parties : à l'arrivée de l'auteur, au milieu du parcours et à la fin de la résidence.

Transport

- Prise en charge du billet d'avion aller-retour depuis le pays d'origine de l'auteur vers Bordeaux.
- Prise en charge des frais du visa, de l'assurance et du test Covid.
- Prise en charge des transports (train) aller-retour entre les villes de la résidence.
- Prise en charge des frais de transports urbains (tram, bus).

Hébergement

- Prise en charge des frais d'hébergement à La Prévôté par ALCA.
- Prise en charge de l'hébergement par la Ville de La Rochelle au Centre Intermondes ou à La Maison des écritures de La Rochelle.
- Maison des auteurs et des autrices de Limoges.

Restauration

L'auteur sera autonome pour sa restauration. Seront pris en charge un repas d'accueil et de départ et les repas liés aux rencontres proposées par ALCA, l'IdAf, le Centre Intermondes, La Maison des écritures, Les Francophonies - Des écritures à la scène.

Le résident aura donc à sa charge les frais de subsistance, les déplacements personnels une fois en résidence et les frais de réalisation de son projet.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les critères d'éligibilité

- Vous êtes auteur publié : écrivain, poète, illustrateur, scénariste BD, dessinateur BD, essayiste (hors sciences humaines et sociales) ou auteur de théâtre.
- Le français est votre langue d'écriture.
- Vous avez à votre actif au moins un livre publié à titre individuel, par une maison d'édition professionnelle. La copie du contrat d'édition, dûment signé par les parties, sera requise pour postuler, même pour les ouvrages publiés uniquement sous format numérique.
À noter : l'auto-édition et l'édition à compte d'auteur ne sont pas éligibles.
- Vous résidez sur les territoires africains ou en Haïti ; votre résidence fiscale n'est pas en France.
- Vous avez un projet d'écriture littéraire à développer en résidence.

- Vous êtes disponible du 1^{er} février au 30 avril 2022.
- Vous vous engagez à respecter le parcours complet de cette résidence d'écriture (selon le tableau page 4). C'est-à-dire qu'il n'est pas possible d'assurer seulement une partie de la résidence ou de privilégier un lieu plutôt qu'un autre. ALCA est garant du calendrier de la résidence 2022 Afriques-Haïti et peut seule en modifier les dates.

NB : les candidatures incomplètes ou qui ne répondent pas aux critères listés ci-dessus ne seront ni étudiées ni remises aux membres du jury.

Date limite de clôture de l'appel

Vendredi 26 novembre 2021 à minuit.

Processus de sélection

Les dossiers sont examinés par une commission de sélection qui se réunira dans le courant de l'automne 2021. Le jury, mis en place par ALCA et les partenaires, est composé de représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'Institut des Afriques, de La Maison des écritures de La Rochelle, de La Maison des auteurs et des autrices de Limoges, de professionnels du livre et de la littérature des territoires concernés. Les candidats sont avertis du choix final du jury, uniquement par courriel, signé par la direction générale d'ALCA Nouvelle-Aquitaine.

CONTACTS, RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONIQUES

ALCA Nouvelle-Aquitaine - Pôle Vie littéraire

Marion Colin: +33 (0)5 47 50 10 17

Institut des Afriques

Dana Khouri: +33 (0)5 56 84 41 05

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Vendredi 26 novembre 2021 à minuit.

DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Le présent formulaire rempli et signé.
2. Une lettre de motivation précisant votre parcours d'auteur, votre situation personnelle, vos attentes et les raisons de votre demande de résidence, situant le projet d'écriture dans la chronologie de votre œuvre et l'intérêt de le développer en résidence.
3. Une présentation de votre projet d'écriture pour la résidence: une note d'intention d'au moins un feuillet à accompagner d'extraits en cours d'écriture, d'études préparatoires ou de planches et croquis. Il est essentiel de donner à lire aux membres de la commission des extraits probants du projet en cours.
4. Un CV récent.
5. Votre bibliographie complète. Merci de préciser: titres, éditeurs, années de publication.
6. Une copie de votre dernier contrat d'édition signé (avec obligation de copie de la totalité des pages). Pour rappel, l'auto-édition (de type Édilivre) n'est pas éligible.
7. Si pertinent: copie du contrat signé pour le projet en cours ou lettre de l'éditeur pressenti sur le projet.

MODALITÉS D'ENVOI DU DOSSIER

Dossier complet à envoyer
avant le vendredi 26 novembre 2021 à minuit,
par courriel uniquement à:
residences@alca-nouvelle-aquitaine.fr

**Ce document présente le règlement général
de l'appel à résidence 2022.
Veuillez le lire attentivement avant le dépôt.
Tout dossier incomplet ou ne correspondant
pas aux critères d'éligibilité sera refusé.**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

DEMANDEUR

Nom (état civil):

Prénom(s):

Pseudonyme éventuel:

Date de naissance:

Nationalité(s):

Numéro de Sécurité sociale:

Adresse complète:

Pays:

Téléphone:

E-mail:

Blog ou site Internet:

L'écriture est-elle votre principale source de revenus?

Oui / Non

Quelle est votre activité professionnelle et source de revenus habituelle?:

.....

Avez-vous déjà bénéficié d'une résidence?

Oui / Non

Si oui, précisez:

• En quelle(s) année(s) et le nom de l'organisme qui vous a accordé la résidence:

.....

Avez-vous déjà bénéficié d'une bourse d'écriture?

Oui / Non

Si oui, précisez:

• En quelle(s) année(s) et le nom de l'organisme qui vous a accordé la bourse:

.....

VOTRE PROJET EN RÉSIDENCE

Titre (provisoire ou définitif) :

PRÉSENTATION DE VOTRE PROJET

(En quelques lignes - une présentation plus détaillée sera jointe au dossier)

.....
.....
.....
.....
.....

Êtes-vous déjà en contact avec un éditeur pour ce projet ?

Oui / Non

Si oui, merci de joindre une copie du contrat signé ou une lettre d'engagement de l'éditeur pressenti.

Avez-vous sollicité d'autres aides ou bourses pour ce projet ?

Oui / Non

Si oui, précisez la date, le nom de l'organisme et le résultat de votre demande (aide accordée / aide refusée / en attente) :

.....
.....
.....
.....

Fait à :

Le :

Signature du candidat (obligatoire) :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),

atteste sur l'honneur ne pas avoir ma résidence fiscale en France.

Cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à:

Le:

Signature du candidat (obligatoire):